

PUBLIE LE 17/12/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024_209

OBJET : Concession de services publics pour la gestion et l'exploitation du complexe hippique des Pieux - Rapport d'activités 2023/2024

Exposé

La SARL «Complexe Hippique des Pieux», représentée par sa gérante, Madame Marie-Pierre TRIPEY, est titulaire depuis le 21 novembre 2023 et pour une durée de six années de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du complexe hippique des Pieux.

Conformément à la loi et aux dispositions de ce contrat, le délégataire doit produire chaque année un rapport présentant l'activité du complexe hippique à l'aide d'un compte rendu technique et financier. Ce rapport est annexé à la présente délibération et soumis à l'examen du conseil communautaire.

Peuvent être mis en avant dans ce rapport :

- un nouveau projet pédagogique dont ont pu bénéficier environ 430 élèves et collégiens lors de l'année scolaire 2023/2024,
- le renouvellement des séances de bébés cavaliers et de mini cavaliers pour les enfants de moins de 3 ans,
- le renouvellement des séances hebdomadaires d'équitation adaptée, dispensées régulièrement à 35 cavaliers en situation de handicap mental et/ou moteur,
- 165 passages de galop (niveau poney à niveau galop 7),
- la dispense de cours de perfectionnement et de préparation à la compétition, avec à la clef, plusieurs résultats marquants en CSO, pony-games, horse ball, voltige, endurance, etc.

Traduite en chiffres, cette activité peut se résumer ainsi pour 2024 :

- 341 licences FFE,
- 75 cavaliers de compétition, toutes activités confondues,
- 58 cours par semaine en moyenne,

et 11 900 heures de cours toutes activités confondues pour l'exercice 2023/2024.

Le chiffre d'affaires courant sur la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 ressort à 357 178 euros. Le résultat net comptable est de – 28 945 euros.

En baisse, la trésorerie de 69 000 euros reste positive à la clôture de l'exercice, tout comme la capacité d'autofinancement, à 8 392 euros.

Délibération

Délibération n° DEL2024_209

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'examen du rapport par la Commission Consultative des Services Publics Locaux en séance du 9 décembre 2024,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 172 - Contre : 0 - Abstentions : 10) pour :

- **Prendre acte** du rapport du délégataire du complexe Hippique des Pieux transmis pour l'exercice 2023/2024, tel qu'annexé à la présente délibération,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

Annexe(s) :

Rapport activité SARL complexe hippique des Pieux

Rapport financier SARL complexe hippique des Pieux

Rapport financier 2 SARL complexe hippique des Pieux

12 DÉCEMBRE 2024

Date d'envoi de la convocation : le 29/11/2024

Envoi Complémentaire le 05/12/2024

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 155

Nombre de votants : 175

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 12 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (Jusqu'à 20h24), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRIENS Eric, MELIN Katy suppléante de BRISSET Franck, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRES Henri, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine (A partir de 18h35), FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, FAUDEMERE Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANÇOISE Bruno (A partir de 18h25), GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam (A partir de 18h29), HARDY René, HAYÉ Laurent (A partir de 18h29), HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie (A partir de 18h58), HOULLEGATTE Valérie (A partir de 19h07), HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel (Jusqu'à 19h30), LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOINE Morgan, LEMONNIER Hubert, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE

Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN F. Patrice, MARTIN Serge, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Heri, MONTRIEUL YAMENA Valérie, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, OLIVIER Stephane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier (A partir de 18h29), PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège (Jusqu'à 20h00), POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice (A partir de 18h57), RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane (A partir de 18h29), TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

AMBROIS Anne à RONSIN Chantal, ANTOINE Joanna à LECOQ Jacques, BALDACCI Nathalie à LANGLOIS Hubert, BERNARD Christian à BERHAULT Bernard (A partir de 20h24), BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, BROQUAIRE Guy à HEBERT Karine, DIGARD Antoine à MAHIER Manuela, DUBOST Nathalie à GUILLEMETTE Nathalie, HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel, HERY Sophie à MARGUERITTE Camille (Jusqu'à 18h58), HOULLEGATTE Valérie à VANSTEELANT Gérard (Jusqu'à 19h07), HULIN Bertrand à VARENNE Valérie, LE CLECH Philippe à GERVAISE Thierry, LECHEVALIER Isabelle à ROCQUES Jean-Marie, LEFAIX-VERON Odile à LELONG Gilles, LEMOIGNE Sophie à HUREL Karine, LEMONNIER Thierry à SOINARD Philippe, MARTIN-MORVAN Véronique à LEFER Denis, MOUCHEL Jean-Marie à LEBRETON Robert, PLAINEAU Nadège à HAMEL Estelle (A partir de 20h00), PROVAUX Loïc à CASTELEIN Christèle, TARIN Sandrine à FRANÇOISE Bruno (A partir de 18h25), VASSAL Emmanuel à SOURISSE Claudine.

Absents/Excusés :

BRANTHOMME Nicole, BROQUET Patrick, DE BOURSETTY Olivier, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, PERROTTE Thomas, PIC Anna, SIMON François, VIVIER Nicolas.

RAPPORT D'ACTIVITE

2023-2024

Complexe Hippique des Pieux



Nos médaillés au Championnat de la Manche de voltiae



Nos Champions de France de Horse-Ball



Notre médaillée au Championnat régional d'équitation adaptée



Une de nos cavalière (à droite) Vice-Championne de France de Pony-Games

SOMMAIRE

1. CONTEXTE GENERAL & FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Caractéristique du contrat actuel
2. Objectifs du contrat
3. Faits marquants
4. Performances économiques et techniques du service
5. Suivi des travaux
6. Analyse des moyens d'exploitation
7. Revue de la qualité du service
8. Analyse comparative par rapport au prévisionnel : programme de travaux et de maintenance

2. PERFORMANCE FINANCIERE

1. Présentation du Compte rendu financier annuel
2. Analyse des recettes / Analyse des charges
3. Analyse des investissements et de leur plan de financement
4. Analyse de l'équilibre économique financier global du contrat
5. Analyse des redevances et charges pour l'Autorité Concédante / Collectivité membre

3. PROCHAINES ETAPES & RESTE A REALISER

1. CONTEXTE GENERAL & FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Caractéristique du contrat actuel : objet, titulaire, typologie du contrat, durée, périmètre

Contrat de concession de service public pour l'exploitation et la gestion du Complexe Hippique des Pieux comprenant le centre équestre et le club house s'y rattachant situés 33 route de Barneville à LES PIEUX (50340).

Ce service public est confié par la Communauté d'Agglomération du Cotentin à la SARL Complexe Hippique des Pieux, représentée par Marie-Pierre TRIPEY, conformément aux dispositions des articles L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT).

Ce contrat a pris effet au 21 novembre 2023 pour une durée de 6 ans soit jusqu'au 20 novembre 2029.

2. Objectifs du contrat

2.1 Enseignement de l'équitation – tout public

Les cours

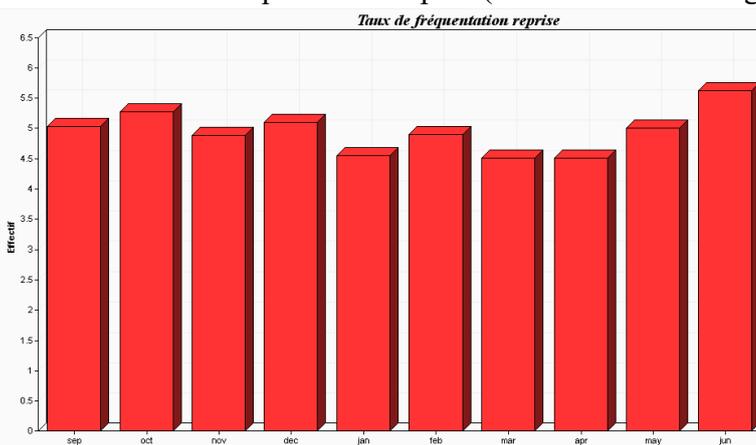
Les cours (ou « reprises »), qui sont dispensés aux adhérents et non adhérents, sont organisés du lundi au samedi inclus. Ainsi, de l'ordre de 58 reprises ont lieu chaque semaine.

Ce sont en moyenne 4,95 cavaliers qui participent à chaque reprise, ces cavaliers montant en moyenne une fois par semaine, pour la période de septembre à juin. Ce chiffre est identique à celui de l'année dernière.

En effet, les cavaliers de tous profils, débutants ou confirmés, cavaliers en situation de handicap, propriétaires, tous les passionnés trouvent la discipline qui les anime et leur permet d'évoluer et s'épanouir. Toutes ces disciplines, de l'initiation à la compétition, se déroulent dans un environnement adapté avec un encadrement de qualité.

Des créneaux réservés à l'initiation sont prévus dans le planning hebdomadaire, en distinguant des séances d'initiation réservées aux enfants et des séances d'initiation réservées aux adultes.

Le taux de fréquentation des cours, dans le tableau ci-dessous, prend en compte les séances d'initiation, de perfectionnement et d'équitation adaptée (hors scolaires et stages).





Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

L'équitation scolaire

La fréquentation d'un centre équestre par les élèves se justifie pleinement dans le département de la Manche appartenant à la région Normandie où la filière équine est très développée. Parallèlement, l'école a pour mission d'offrir aux élèves la possibilité de découvrir des pratiques culturelles et sportives riches et variées. L'équitation peut relever ces enjeux dès lors que sa transposition didactique en milieu scolaire répond à un projet équestre solide, qui puisse générer les apprentissages visés à chaque fin de cycle de l'école, dans le respect de la législation.

Un nouveau projet pédagogique a vu le jour pour cette nouvelle année. Il a été conçu à l'issue d'une formation, que toute l'équipe a suivie, assurée par une retraitée de l'Education Nationale. Ce document a pour objectif d'offrir des repères pour garantir la valeur du projet pédagogique, en particulier sur la nature des activités proposées, le temps de pratique effectif des élèves et le rôle de chaque intervenant. Il a vocation à servir de cadre commun pour les professeurs des écoles et les moniteurs du centre équestre afin de conduire conjointement un enseignement de qualité, en toute sécurité. 15 classes de cycle 2 du canton (environ 320 élèves) et 4 classes du collège des Pieux pour 113 élèves (hors convention) ont participé à ces activités équestres lors de l'année scolaire 2023/2024. C'est une participation en légère hausse par rapport à l'année précédente, notamment grâce à une classe supplémentaire du collège.

A ce sujet, étant donné qu'il n'y a que 17 classes de cycle 2 dans le canton, et la convention actuelle étant limitée à ce seul cycle 2, il serait intéressant de pouvoir élargir cette convention en y incluant les classes de cycle 1. En effet, il n'y a pas énormément d'activités proposées pour cette tranche d'âge, sachant que le Complexe Hippique dispose de la cavalerie adaptée et d'enseignants formés (voir les paragraphes « bébés cavaliers » et « mini cavaliers »).

Chaque module de 2h est réparti en 4 activités pour faire découvrir le plus d'activités autour du monde équestre :

- 1 séance d'hippologie,
- 1 séance d'équitation,
- 1 séance de voltige,
- 1 séance d'Equifeel.

La séance d'Equifeel : il s'agit de tests ludiques à pied où le cavalier choisit des niveaux de difficulté de contrat pour mettre en valeur sa complicité avec son poney / cheval. Le but de l'Equifeel est de donner au cavalier davantage de compréhension du poney ou du cheval, de réflexion et de ressenti dans ses interactions avec lui.

Chaque année, avant la reprise des séances d'équitation scolaire qui se pratiqueront dans le Nord Cotentin, une journée est mise en place pour initier et agréer les parents, accompagnateurs des classes, à cette activité. Ceci répond à une demande de l'Education Nationale et la journée correspondante est organisée par le Complexe Hippique des Pieux, assisté par le Conseiller Pédagogique en Education Physique et Sportive.

Les séances aux jeunes enfants (de moins de 3 ans)

« Bébés cavaliers » :

Depuis la rentrée de septembre 2020, nous organisons des cours hebdomadaires, ce qui représente 5 enfants par semaine, ainsi que le dimanche une fois par mois, à raison d'une cinquantaine

Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

d'enfants sur l'ensemble des 6 séances programmées par dimanche. Il s'agit de séances réservées aux enfants de moins de 3 ans et à leurs parents, dans la même idée que les « bébés nageurs » ou la « baby gym ».

Les « bébés cavaliers » proposent aux enfants, à partir de 18 mois, un moment d'immersion ludique et interactif dans le monde merveilleux des poneys.

Ces séances, qui se pratiquent en musique et en compagnie des parents, permettent aux « bébés cavaliers » de prendre un premier contact avec le poney.

Cette activité n'implique pas d'engagement en termes de fréquence de participation et reste une activité de découverte, pour le plaisir des parents et de leurs enfants.

Ces séances, accessibles aux tous petits, se développent et permettent une progression. En effet, des « bébés cavaliers » passent en cours « mini cavaliers », tandis que de nouveaux adhérents intègrent les « bébés cavaliers ».

Ces séances demandent une mise en place de matériel et décors spécifiques. Ce qui nécessite un investissement en temps, mais aussi financier.

Les séances de « bébés cavaliers » sont organisées sur différents thèmes (ferme, far-west, cirque, ...) qui rencontrent un vrai succès.



« Mini cavaliers » :

Ces cours permettent de faire une transition, pour les petits cavaliers de 3 ans, entre les « bébés cavaliers » et les cours classiques. 7 séances sont prévues dans la semaine, pour une participation cumulée de 45 enfants.

Contrairement aux bébés cavaliers, les familles s'engagent dans l'activité équestre et ainsi prennent une licence et une adhésion au Complexe Hippique des Pieux.

Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

Des balades « goûter » sont également organisées du printemps à la fin de l'été. Elles rencontrent un franc succès et ainsi, pour proposer plus de créneaux, nous organisons également des balades « petit-déjeuner ». Ces balades s'adressent aux bébés et mini-cavaliers, accompagnés de leurs parents, et sont encadrées par une monitrice.



L'équitation adaptée

Parmi les cours, des créneaux spécifiques sont toujours en place pour accueillir un public en situation de handicap mental et/ou moteur. Ils viennent d'établissements comme le centre Jean ITARD de La Glacerie, le foyer Pierre ALLAIN, le foyer les Fontaines de Beaumont-Hague, l'ITEP de Querqueville ou encore le Clos du Pressoir à Les Pieux mais aussi certains individuels. Cette activité est encadrée par Sylvie FAUVEL et Marie SAFIR, monitrices spécialisées depuis 2013, ainsi que, depuis 2023, par Natty RUELLO. Cela représente 35 cavaliers réguliers. Les séances sont hebdomadaires.

2 autres cavaliers, qui participaient à ces séances, intègrent désormais des cours classiques, ce qui favorise leur inclusion, tout en continuant à participer aux différents concours :

- Les défis « cheval et diversité » proposés par la Fédération Française d'Equitation
- Les concours et championnats d'équitation adaptée proposés par la Fédération Française de Sport Adapté

Passage de galops

Les Galops sont l'appellation officielle des différents niveaux de compétences du pratiquant licencié.

Ils font l'objet d'un règlement spécifique et de modalités d'évaluation, conçues à partir de situations observables et de comportements fondamentaux de l'équitation.

Le passage des Galops est une étape importante dans la vie d'un cavalier.

Le plan de formation fédéral version 2012 intègre les dimensions cognitives, affectives, émotionnelles et relationnelles de l'apprentissage ainsi que la formalisation de l'importance de la formation du cavalier dans le domaine du travail à pied et de la manipulation du cheval.

Les Galops permettent d'évaluer la pratique équestre, les soins et les connaissances, ils se déclinent dans la plupart des disciplines équestres et se passent au sein du club pendant toutes les vacances scolaires.

Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux



Pour l'année 2023/2024, 165 diplômés ont été obtenus du galop poney au galop 7.

Perfectionnement

En dehors des cours d'initiation et des cours réservés à la compétition, une trentaine de cours de perfectionnement sont proposés durant la semaine. Ces cours classiques sont dispensés par niveau, soit du galop 1 au galop 7.

Préparation à la compétition

Des cours spécifiques « compétition » sont prévus durant la semaine en fonction de la discipline. En effet, les élèves ont besoin de cours hebdomadaires en lien avec leur discipline, c'est pourquoi, la voltige, le saut d'obstacles, le dressage, le pony-games, le horse-ball et l'équitation adaptée ont des créneaux qui leur sont dédiés.

Au moins une fois dans l'année, voire plusieurs, nous proposons des stages de perfectionnement avec un intervenant extérieur, qui est spécialisé dans une discipline bien précise.

Pour le CSO nous faisons appel, depuis plusieurs années, à Sandrine BADRE (cavalière et coach en préparation mentale et sophrologie, membre de la structure « Sophro-Cavaliers »), afin d'assurer un suivi personnalisé et une préparation aux compétitions, en apprenant aux cavaliers à booster leur potentiel.

Pour la voltige, c'est Nicolas ANDREANI (plusieurs fois Champion du monde) qui assure un stage pour tous les voltigeurs et qui les suit via un coaching personnalisé en ligne.

Pour le pony-games, Arnaud RIBAUT, président de la commission pony-games et référent fédéral assure des stages pour les cavaliers de cette discipline.

Pour le horse-ball, Louis SAMSON (fils de la délégataire) assure un suivi hebdomadaire des horse-ballers. En effet, ses aptitudes dans cette discipline lui ont permis de « monter » en catégorie « pro » et de faire profiter les élèves de son expérience. C'est un vrai soutien technique pour l'enseignant qui assure les cours.



Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

Pour l'équifun, Marie SAFIR, monitrice au sein du club, a suivi une formation spécifiquement liée à cette nouvelle discipline, pour assurer les cours réguliers et ainsi former une équipe qui participe à des compétitions de niveau régional.

Pour l'équitation éthologique, Sophie MAISSE propose régulièrement des cours et stages de préparation à la compétition. C'est une nouvelle discipline que nous proposons en compétition.

Notre préparation à la compétition est reconnue par d'autres clubs, qui nous sollicitent pour intégrer dans leurs équipes certains de nos cavaliers de horse-ball et de pony-games.

Quelques résultats marquants pour cette année 2023-2024 :

En CSO :

Club 2 : Victoire PRESSE 2^{ème} du Challenge interclubs du Cotentin.

Club 3 : Loane BERTEAUX est 5^{ème} du championnat régional



En Pony-Games :

RESULTATS 2024 :

Championnat régional à St Lo :

En équipe :

Juniors 1 : Les Bluesky sont champions de Normandie

Cadets 2 : Les Bluespark sont champions de Normandie

Juniors 2 : Les No limit sont 3^{ème}

En paire

Cadets 1 : Vice-championne de France Presse Victoire

Championnat départemental à Tollevast :

Paire minime 2 : volcalouette est championne départementale

Découverte : les 2 paires sont championnes départementales ex

Cadet 2 : Blue spark sont vice-championnes départementales

Junior 2 : les no limit sont champions départementaux

Junior 1 : les bluesky sont vice-champions départementaux

Paire élite : les pgv sont champions départementaux



Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

En horse-ball :

Nos cadets sont :

Vice-champions départementaux

2 d'entre eux sont Champions de France avec une équipe de région parisienne



En voltige :

En équipe :

Amateur 4 : Liza DIESNIS, Loucia EUSTACHE-ROZIER, Laura INGOUF, Claire TAUSZIK, Leelou BUHOT et Sidonie LEROUVILLOIS : Championnes départementales

Club 2 : Liza DIESNIS, Loucia EUSTACHE-ROZIER, Laura INGOUF, Louna LAMOTTE, Leelou BUHOT et Sidonie LEROUVILLOIS : Vice-championnes régionales

En individuel :

Club 1 : Liza DIESNIS : Championne départementale

Amateur 2 Senior : Louna LAMOTTE : Championne départementale

En endurance :

L'endurance équestre pratiquée individuellement ou en équipe est caractérisée par des épreuves d'extérieur courues à vitesse imposée ou libre sur un itinéraire balisé avec des examens vétérinaires validant la capacité du poney/cheval à parcourir de longues distances.

Une de nos cavalières, Lydia DERET, est Championne départementale et 8^{ème} au Championnat de France



Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

Le Ride and Run :

Le Ride & Run est une discipline équestre d'extérieur en binôme, pour laquelle un concurrent est à cheval ou à poney et l'autre à pied.

Une épreuve de Ride & Run se déroule sur un parcours balisé. Le cavalier et le runner échangent leurs rôles à plusieurs reprises durant le parcours !

Le but est de boucler le parcours ensemble, le plus rapidement possible.

Maxime BASTIN et Pierre GUILLERET sont Champions de Normandie

En Equifun :

Championnat régional :

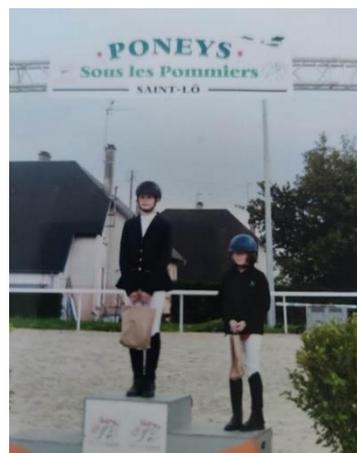
En catégorie benjamins :

Capucine PINEAULT est championne de Normandie

En catégorie minimes :

Manon BRISSET est vice-championne de Normandie

Ysaline PETITVILLE est 3ème



L'équitation adaptée :

Championnat Départemental d'équitation adaptée :

« Catégorie ** » :

Anne-Laure LEROY Championne départementale

Jacky QUENTIN Vice-Champion départemental

« Catégorie * » :

Thyméo VARIN Champion départemental

Léa DIENIS-REVEL Vice-championne départementale

Jimmy CHOCTEAU 3ème

Championnat régional :

Catégorie **

Anne-Laure LEROY Championne de Normandie en équifun et 3ème en dressage



Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

Dispositifs d'aide à la pratique sportive

Afin de permettre un accès égal aux prestations développées par le Complexe Hippique, quel que soit le public, et dans un but de démocratisation de la pratique de l'équitation, la SARL est membre de l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances). Cela permet à différents publics de bénéficier d'une subvention et donc de tarifs réduits. Dans ce dispositif, la SARL a adhéré aux deux formules : « chèques vacances classiques » et « coupons sports ».



D'autres dispositifs permettent aux usagers de bénéficier d'une aide à la pratique sportive.

Pass'Sport



Nous avons choisi de faire l'investissement et l'effort d'adhérer au dispositif « Pass'Sport ». C'est une aide du ministère des sports pour la pratique sportive, 50 euros par enfant sont alloués sous certaines conditions pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive.

Le Pass'Sport est une mesure de pouvoir d'achat destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer.

SPOT 50



C'est une carte destinée aux jeunes de 11 à 15 ans qui habitent dans la Manche, scolarisés en collège, MFR ou institut spécialisé. Le collégien l'achète 5 € et peut bénéficier de 100 € de réductions loisirs (cinéma, sport, transport ...) auprès de 800 partenaires.

Nous acceptons la partie « pratique sportive » et « loisir », ce qui représente 55€.

Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

Les « ATOUTS BON PLAN » et les ATOUTS NORMANDIE

La région Normandie a offert, pour la deuxième année des séances d'équitation ou des balades à cheval pour les adhérents au volet loisir « Atouts Normandie ». Nous avons fait partie des clubs partenaires et nous avons bénéficié de 22 séances d'équitation et 12 balades pour l'année 2023/2024.

Nous avons également été un des partenaires des « Atouts Normandie » c'est une aide pour tous les 15-25 ans : des avantages pour financer les loisirs à hauteur de 30€.

Ce soutien s'adresse à tous les élèves inscrits dans un établissement normand.



Les « crinières solidaires »

Le dispositif « Crinières Solidaires » c'est quoi au juste ?

C'est un dispositif de pratique équestre pour tous, qui permet un accompagnement financier pour des personnes en difficulté sociale. Cette aide permet, pour ces personnes, une pratique régulière de l'équitation, à l'année ou par trimestre, dans un centre équestre ayant passé une convention avec le Comité Départemental d'Equitation de la Manche (CDE 50).



Etant membre actif du CDE 50, nous avons pu ainsi faire bénéficier une vingtaine de nos cavaliers d'un montant de 150€ / cavalier pour l'année, et 35€ pour un stage pendant les vacances scolaires.

2.2 Animations, concours et autres manifestations

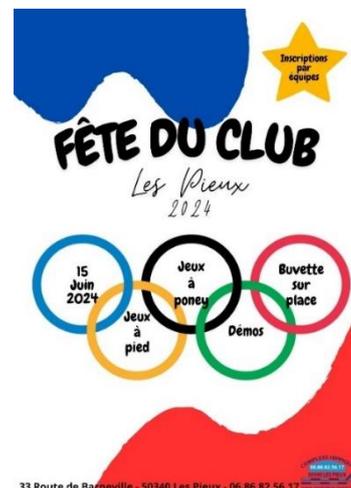
Différentes animations sont organisées tout au long de l'année, comme, Halloween, Noël, carnaval, cheval de pâques, sans oublier notre traditionnelle fête du club en juin, etc...



Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

Au-delà de notre participation aux différents concours de la région ainsi que les différents Championnats (Départementaux, régionaux et nationaux), nous organisons au minimum une compétition par an, soit départementale soit régionale, par discipline, au sein du club.

Le Championnat départemental de voltige a été organisé le 4 février 2024, le Championnat départemental d'équitation adaptée le 13 juin 2024 et 2 concours de sauts d'obstacles (un en novembre 2023 et l'autre le 9 juin 2024).



Pour le passage de la flamme Olympique, nous avons été sollicités par le Comité Départemental d'Equitation pour faire une démonstration de voltige au Pôle Hippique de Saint Lô.



LES PIEUX. Passage de la flamme olympique à Saint-Lô Les voltigeuses ont été éblouissantes

Leelou, Sidonie, Louna, Laura, Liza, Loucia et leur coach Marie Safir, du Complexe Hippique des Pieux, se souviendront longtemps de cette journée. DR

C'EST AVEC une immense fierté que l'équipe de voltige du Complexe hippique des Pieux a participé aux animations autour du passage de la flamme olympique à Saint-Lô. Cette journée mémorable, qui s'est déroulée vendredi 31 mai, a permis de mettre en avant les disciplines équestres enseignées dans le département de la Manche. Lors de cet événement excep-

tionnel, les voltigeuses des Pieux ont captivé l'attention des quelque 2000 scolaires et autres spectateurs présents. Leur prestation acrobatique, réalisée sur le dos de leur fidèle Tania, a suscité admiration et enthousiasme parmi le public. Les figures, élégantes et maîtrisées, des jeunes athlètes ont montré leur talent et leur dévouement envers cette discipline exigeante qu'est la

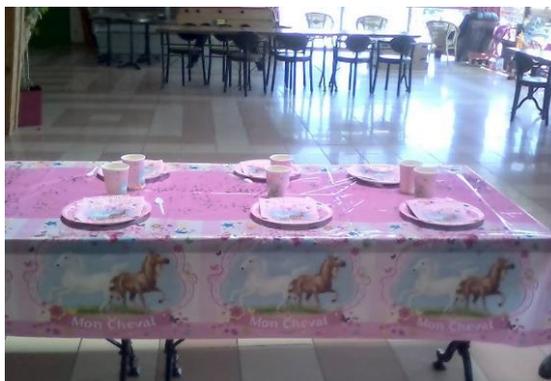
voltige équestre. Participer à un événement d'une telle envergure est une belle reconnaissance cette équipe qui souligne aussi le travail accompli au sein du Complexe hippique des Pieux pour la promotion et le développement des sports équestres. Leelou, Sidonie, Louna, Laura, Liza, Loucia et leur coach Marie Safir se souviendront longtemps de cette journée.

Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

Nous proposons toujours les prestations suivantes :

- Anniversaire au poney club

Il est possible, le dimanche après-midi, de venir fêter son anniversaire de 14h30 à 17h00. Les enfants participent à une séance découverte à poney, une séance de voltige, pour terminer par le goûter d'anniversaire dans le club house.



- Ethologie

Sophie MAISSE (prestataire extérieure), titulaire du Brevet Fédéral spécialité « Ethologie », prend en charge l'animation éthologie, tout en bénéficiant des formations adaptées, grâce au financement du Complexe Hippique des Pieux qu'elle a pu obtenir.

L'éthologie est une discipline qui permet d'apprendre à communiquer et à développer une relation unique avec son cheval par le biais d'exercices, essentiellement à pied, afin d'établir des codes communs entre le cavalier et sa monture.



Ces séances ont lieu toutes les semaines le mardi soir et regroupent environ 6 cavaliers à chaque séance.

Des séances, le dimanche matin, ont été mises en place pour attirer de nouveaux cavaliers.

- Séances spéciales pour les parents

L'implication des parents dans les séances de « bébés cavaliers » est telle que certains d'entre eux ont eu envie de s'initier plus amplement à l'équitation.



Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

Pour répondre à cette demande, des séances ont été programmées pendant les vacances scolaires, sans engagement des parents en termes de fréquence de participation.

Cette prestation permet aux parents de partager une même activité pour devenir une passion commune, si bien que certains parents ont décidé de s'inscrire toutes les semaines dans des cours d'adultes.

- Activités liées au club-house

Le club-house est utilisé comme espace de restauration notamment lors des stages, manifestations et animations (anniversaires...). Par ailleurs, la salle du club-house peut également être louée afin d'organiser des fêtes privées : vins d'honneurs, anniversaires, communions, ...

- Kermesses

Pour cette année, nous participeront à la kermesse de FLAMANVILLE, OCTEVILLE, FLOTTEMANVILLE-HAGUE et VASTEVILLE. Il s'agit de proposer des initiations sur le site des écoles.

- Autres animations

Chaque année, nous assurons les balades à poneys à la foire aux moutons de Jobourg et à la foire St Urbain de St Germain le Gaillard

2.3 Equitation de plein air,

Les balades et randonnées

Le Complexe Hippique des Pieux organise des balades et randonnées avec différentes formules qui s'adaptent aux nombreuses demandes (selon la durée, le choix du parcours en campagne ou sur la plage, en rallye ou en découverte des alentours).



Cette activité est à son apogée lors des périodes de vacances scolaires. Il en va de même en été, période la plus propice, qui voit la mise en place d'au moins une balade d'une heure par jour. Parmi les prestations nous retrouvons les randonnées « coucher de soleil ».

Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

Les balades pédagogiques pour les enfants

Du printemps à l'automne nous organisons, pendant les vacances scolaires et le dimanche, des balades à poney en extérieur avec des thèmes (automne, Halloween, Noël, carnaval, etc.) et des parcours d'embûches ludiques adaptés à l'âge des enfants.

2.4 Autres groupements d'usagers

- Les comités d'entreprises

L'accord signé en 2005 avec ORANO permet toujours aux cavaliers de bénéficier de tarifs préférentiels (soit une réduction de 3 € par heure).

Une nouvelle convention a également été signée le 12 avril 2023. Avec l'Amicale du Cotentin, la SARL s'est engagée à proposer au personnel de la CAC une réduction de 1€ sur l'ensemble des cours et 10€ sur une carte de 10 séances.

Dernièrement, nous avons accueilli des groupes de 10 à 15 personnes du CE EDF pour 2 séances le dimanche.

- Les autres groupes

En juillet 2023, nous avons accueilli Sport Jeunesse de Valognes pour une initiation voltige. En février 2024, nous avons reçu un groupe de 30 personnes des « Francas de la Manche » (association d'éducation populaire) pour une séance de 2 heures.

En février et en avril, un groupe de 7 enfants du « pôle ressource enfance » (fondation Bonsauveur) est venu s'initier pendant 2 heures, au plus grand bonheur des enfants car le contact avec le poney était une première pour eux : un instant magique !

- Groupes avec hébergement des chevaux et/ou des cavaliers

Au mois de juillet 2023, l'Etrier de Paris (75) est venu utiliser nos installations pour un stage avec 24 cavaliers, 3 enseignants et 27 poneys sur une durée de 2 semaines.

La qualité de l'organisation mise en place ayant été très appréciée, de même que la qualité des installations. L'Etrier de Paris prévoit de réserver cette prestation de manière récurrente.

Pour la première fois, nous avons accueilli le centre équestre de Buzenval (RUEIL MALMAISON) pour une semaine avec 18 cavaliers et 2 accompagnateurs.

- Groupes avec hébergement uniquement

Cette année nous avons eu l'occasion d'accueillir plusieurs groupes pour des hébergements de différentes durées, avec pour certains un repas du soir et un petit-déjeuner.

Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

2.5 Organisation de stages

Tous nos stages sont proposés en demi-journée, journée ou à la semaine, du lundi au vendredi et ce, pendant toutes les vacances scolaires des trois zones.

Ces stages sont accessibles à tous niveaux, en loisir comme en compétition et plusieurs formules sont proposées :

- Les stages classiques (avec ou sans passage de galops)
- Les stages compétitions
- Les stages loisirs
- Les stages à thèmes (Halloween, tir à l'arc, carnaval...)

Ces stages sont proposés avec ou sans hébergement.

La capacité d'hébergement est un atout indéniable pour cette prestation.

Sans encore disposer du bilan comptable annuel et du chiffre d'affaires associé à cette prestation, les premiers éléments semblent indiquer une baisse significative pour cette activité de stages, certainement liée à l'inflation et au pouvoir d'achat des usagers.

Les périodes les plus fréquentées restent les vacances de la Toussaint, de Pâques et d'été.

2.6 Travail « classique » des chevaux, accueil de chevaux en pension

Pendant cette année 2023/2024, nous avons 3 chevaux de propriétaire en pension « travail », l'objectif est d'améliorer le dressage de ces jeunes chevaux pour que leur propriétaire puisse bénéficier du travail accompli et aussi de travailler leur cheval pendant la semaine du fait des horaires de travail des propriétaires.

Nous accueillons aussi des chevaux en pension qui sont travaillés par leur propriétaire.

Location de box

Nous sommes fréquemment sollicités pour héberger des chevaux pour une nuit ou plus pour des particuliers mais aussi pour des professionnels, notamment pendant les concours organisés par la SHR des Pieux.

Nous avons renforcé la capacité d'accueil par 2 boxes extérieurs.

Nous sommes régulièrement appelés par la gendarmerie, souvent de nuit, pour récupérer des chevaux en divagation que nous hébergeons gratuitement.

Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

2.7 Démarche de développement durable

En termes de respect de l'environnement, la SARL est engagée dans une démarche éco-responsable : un affichage rappelant les bons gestes à adopter est systématique dans les locaux d'accueil, les vestiaires, les sanitaires, les écuries.

Il est ainsi indiqué à chacun l'importance de maîtriser les consommations des ressources : éteindre les lumières en quittant une pièce, vérifier que les robinets sont également bien fermés après utilisation (que ce soit dans les sanitaires, les vestiaires, mais également dans les douches des chevaux), ...

De plus, des bacs à déchets spécifiques, séparés et identifiés, sont mis en place dans chacune des allées des écuries. Ces bacs permettent un tri efficace des déchets, pour que les filières de prise en compte soient respectées (déchets organiques – paille souillée, crottins, ... - d'un côté ; déchets en plastique – bouteilles, pots vides, emballages, ... d'un autre côté).

Cette démarche s'applique également au niveau du Club-House, où les déchets sont triés en cohérence avec les règles applicables sur la Commune des Pieux (bacs gris et bacs jaunes, recyclage du verre, notamment).

La maîtrise et l'optimisation de la consommation de papier est également une préoccupation. À ce titre, l'utilisation d'un logiciel informatique spécialisé a permis de réduire cette consommation.

Il n'est en effet plus nécessaire d'imprimer des cahiers mensuels de suivi des reprises, qui permettaient de comptabiliser le nombre de séances et les heures réalisées par chaque équidé.

Vis-à-vis de la consommation en eau, une première machine (My groom) a été achetée pour entretenir les cuirs et laver les couvertures. Cette machine présente l'avantage d'être économe en consommation d'eau.

Selon le bilan qui pourrait être fait quant à son utilisation, une seconde machine pourrait être achetée ultérieurement.

A terme, la mise en œuvre d'un dispositif de récupération des eaux de pluie pourrait être envisagée. Un tel dispositif serait utile pour abreuver les chevaux à l'extérieur tout en permettant de réduire naturellement la consommation en eau.

De même, il pourrait être opportun d'utiliser l'eau du forage (qui sert à l'arrosage de la carrière) pour également alimenter les abreuvoirs des boxes intérieurs, les chasses d'eau, etc...

Enfin, même si cela est logique, il convient de souligner qu'un partenariat est en place pour assurer le recyclage du fumier produit par l'activité du Complexe Hippique.

3. Faits marquants : modification du périmètre, avenants aux contrats, mise en service d'équipements, évolution législative

Sans objet

Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

4. Performances économiques et technique du service

Complexe Hippique des PIEUX
3 moniteurs et une assistante animatrice poneys
341 licences FFE (328 licences FFE en 2023 et 357 licences FFE en 2022)
75 cavaliers de compétition, toutes activités confondues (99 en 2023 et 101 en 2022)
58 cours par semaine en moyenne (chevaux et poneys) (59 en 2023 et 59 en 2022)
11900 heures de cours toutes activités confondues contre 12066 en 2022/2023
15 classes du canton (320 élèves), et 4 classes du collège des Pieux 113 élèves (hors convention, contre 82 élèves en 2022/2023)
8 séances d'équitation adaptée par semaine pour 35 cavaliers (36 en 2023 et 37 en 2022)

Analyse économique

Le bilan financier sera fourni ultérieurement.

5. Suivi des travaux

Toutes les portes de boxes ont été remplacées par de nouvelles portes disposant d'une ouverture vers l'extérieur.

6. Analyse des moyens d'exploitation

Les travaux nécessaires à la bonne utilisation des installations sont décrits au chapitre 3 « Prochaines étapes & reste à réaliser ».

Des actions sont d'ores et déjà en place pour renouveler la cavalerie selon l'âge des poneys et chevaux.

Le matériel de sellerie est également renouvelé régulièrement, pour permettre aux usagers une pratique de l'équitation en toute sécurité.

De même, le matériel pédagogique est réapprovisionné selon son état d'usage, voire des investissements en nouveau matériel sont réalisés pour développer de nouvelles activités.

Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

7. Revue de la qualité du service

L'audit de la FFE de 2022 a renouvelé les labels de la SARL : Ecole Française d'Équitation, Poney Club de France, Cheval Club de France.

Le Label Bien-Etre Animal nous a également été attribué en 2022, sachant qu'il a été précisé que son maintien ultérieur passera par la réalisation de certains aménagements, tels que les tôles translucides dans les écuries qui seront à changer et dont la surface devrait être augmentée pour plus de luminosité naturelle, etc... (voir chapitre 3).

En ce qui concerne la politique tarifaire, les prix ont augmenté de l'ordre de seulement 3%, afin de rester attractifs et permettre un accès à l'équitation pour tous. Toutefois, cette augmentation ne nous permet pas de répercuter la hausse des prix de l'alimentation, de la paille, du foin, etc...

8. Analyse comparative par rapport au prévisionnel : programme de travaux et de maintenance

- Contact pris le 21/03/24 avec Equisol pour remplacer les sols des manèges. Le devis reste encore en attente.
- Lices et portes de la carrière : DI faite le 24/02/24 à la régie bâtiment. Le devis est en cours.
- Arrosage des manèges couverts : l'entreprise Perdreau doit venir voir sur place car les têtes d'arrosage ne correspondent pas à leur fonctionnalité et ne sont a priori pas dimensionnées pour cela.
- Eclairage Led des manèges : un devis reçu pour 9 086.40€ TTC, le deuxième devis est en attente.
- Les travaux de remplacement des portes de box sont terminés.
- L'état des lieux est fait et a été transmis.

2. PERFORMANCE FINANCIERE

La clôture de l'exercice comptable étant fixée au 30 juin, les données financières seront transmises ultérieurement.

3. PROCHAINES ETAPES & RESTE A REALISER

Urgents et sécuritaires :

- Certaines tôles au-dessus des manèges sont endommagées et l'eau s'infiltré à l'intérieur.
- Les portes de la carrière sont à changer.
- Des lices de la carrière sont à changer.
- Réalisation de l'entretien de la carrière.
- Changement du sol du grand manège et du petit manège.
- Murs des stabulations à baisser pour permettre le curage en toute sécurité, et donner plus de lumière aux poneys (label bien-être animal).
- Mangeoires à refaire/changer avec bouchon pour les vider.
- Grilles des puisards dans les allées des écuries à remplacer.
- Grilles anti-intrusion entre l'extérieur et les pare-bottes du grand manège et du petit manège à remplacer par endroit.
- Changement des tôles de toit : en effet certaines sont percées (ce qui laisse entrer la pluie dans les installations) et d'autres sont opacifiées (ce qui réduit l'éclairage naturel nécessaire au bien-être des équidés, et ce qui oblige à allumer les lumières plus tôt que nécessaire).

Il peut être noté que, en complément de l'organisation en place et de la rigueur apportée à l'ensemble des activités (tant équestres que liées à l'accueil et à l'hébergement), les travaux réalisés ont permis d'obtenir des avis très favorables lors des visites périodiques des services vétérinaires et des services « Jeunesse et Sport ».

Les travaux à l'étude ne pourront ainsi que pérenniser de telles observations positives.

Autres améliorations suggérées :

- Remplacement de l'éclairage des écuries, des manèges et du club-house par des systèmes à basse consommation.
- Ouverture des murs extérieurs de la dernière allée (sous forme de fenêtre) pour que les chevaux puissent avoir la tête à l'extérieur (le tout dans le cadre du bien-être animal).

Exemple :



Rapport d'activité 2023-2024 du Complexe Hippique des Pieux

- Stockage des eaux de pluie issues de la toiture du bâtiment, pour alimenter notamment les abreuvoirs des paddocks.
- Utiliser l'eau du forage (qui sert à l'arrosage de la carrière) pour alimenter également les abreuvoirs des boxes intérieurs, les chasses d'eau, etc.
- Finalisation du système d'arrosage des deux manèges couverts.
- Aménagement de chambres pour accroître la capacité d'hébergement et répondre notamment à la demande d'un public handicapé (obligation réglementaire, études en cours).

Objectifs et avenir

- Participation aux Championnats de France en juillet 2023 à Lamotte Beuvron en Voltige et en Pony-Games.
- Développer l'activité scolaire grâce à « culture cheval » et/ou l'élargissement de la convention aux classes de cycle 1 (en plus des classes de cycle 2).

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 050-200067205-20241217-DEL2024_209-DE



Complexe Hippique des Pieux

Complexe Hippique

33 Route de Barneville
50340 LES PIEUX

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

fiteco.com



ZI BLACTOT

50500 CARENTAN

Tél :

E.mail : carentan@fiteco.com

Siren : 485075923

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 050-200067205-20241217-DEL2024_209-DE

SOMMAIRE

<i>Attestation de présentation</i>	3
ÉTATS FINANCIERS	5
<i>Bilan Actif</i>	6
<i>Bilan Passif</i>	7
<i>Compte de Résultat</i>	8
<i>Compte de Résultat (suite)</i>	9
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	10
<i>Annexes aux comptes annuels</i>	11
DÉTAIL DU BILAN	18
<i>Détail de l'actif immobilisé</i>	19
<i>Détail de l'actif circulant</i>	20
<i>Détail des capitaux propres</i>	21
<i>Détail des provisions pour risques et charges</i>	22
<i>Détail des dettes</i>	23
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	25
<i>Détail du compte de résultat</i>	26
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	29
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	30
DOCUMENTS FISCAUX	31
<i>Liasse Fiscale</i>	32
AUTRES RENSEIGNEMENTS	43
<i>Liste des immobilisations</i>	44

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 050-200067205-20241217-DEL2024_209-DE

Attestation de présentation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise Complexe Hippique des Pieux pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	272 182,09 Euros.
Chiffre d'affaires	357 178,64 Euros.
Résultat net comptable	-28 944,63 Euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A Carentan, le 03/10/2024.

Paul MAURER,
 Expert-Comptable, Associé.

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 050-200067205-20241217-DEL2024_209-DE



ÉTATS FINANCIERS

Bilan Actif

	30/06/2024			30/06/2023
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	1 710	1 710		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 664	18 661	9 003	5 655
Autres	318 539	214 440	104 099	53 232
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	282		282	268
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	348 193	234 811	113 383	59 155
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	1 307		1 307	6 932
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	51 491		51 491	63 897
Autres créances	29 190		29 190	30 789
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	69 885		69 885	120 378
Charges constatées d'avance (3)	6 926		6 926	4 806
ACTIF CIRCULANT (II)	158 799		158 799	226 802
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	506 993	234 811	272 182	285 957
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

		30/06/2024	30/06/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé :)		80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		25 547	53 320
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-28 945	-19 773
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	(I)	84 603	121 547
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS	(III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		70 544	18 286
Emprunts et dettes financières divers		54 693	52 626
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		463	
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 394	34 225
Dettes fiscales et sociales		27 564	45 268
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		10 922	14 003
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
DETTES	(IV)	187 579	164 410
Écarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	272 182	285 957
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

	30/06/2024			30/06/2023
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	23 711		23 711	20 459
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	333 468		333 468	329 828
Chiffres d'affaires nets	357 179		357 179	350 287
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 276	180
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 270	838
Autres produits			1 105	75
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			365 830	351 380
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			7 400	6 610
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			54 644	56 844
Variation de stock			5 626	-6 932
Autres achats et charges externes (5)			125 129	112 837
Impôts, taxes et versements assimilés			1 935	1 286
Salaires et traitements			134 649	148 336
Charges sociales			25 160	26 198
Dotations aux amortissements sur immobilisations			38 095	26 125
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 481	4 400
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			394 118	375 704
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-28 288	-24 324
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			528	258
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			528	258
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 944	321
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			1 944	321
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-1 416	-63
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-29 704	-24 387

Compte de Résultat (suite)

	30/06/2024	30/06/2023
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 563	5 875
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	4 563	5 875
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		450
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 803	810
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 803	1 260
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	759	4 615
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	370 921	357 513
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	399 866	377 286
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-28 945	-19 773
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

	30/06/2024	30/06/2023	Variation	%
Ventes de marchandises	23 711	20 459	3 252	15,90
- Coût direct d'achat	7 400	6 610	790	11,95
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)	16 311	13 849	2 462	17,78
Taux de marge commerciale	68,79 %	67,69 %		
+ Production vendue	333 468	329 828	3 640	1,10
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	333 468	329 828	3 640	1,10
- Matières premières et approvisionnements consommés	60 269	49 912	10 357	20,75
- Sous-traitance directe	27 616	26 549	1 067	4,02
Marge brute sur production (II)	245 582	253 368	- 7 786	-3,07
Taux de marge brute sur production	73,64 %	76,82 %		
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	261 893	267 217	- 5 324	-1,99
Taux de marge brute globale	73,32 %	76,28 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	97 512	86 288	11 224	13,01
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	164 381	180 928	- 16 547	-9,15
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	46,02 %	51,65 %		
+ Subventions d'exploitation	1 276	180	1 096	608,89
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 935	1 286	649	50,47
- Salaires et traitements	129 649	148 336	- 18 687	-12,60
- Charges sociales	25 160	26 198	- 1 038	-3,96
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	8 913	5 288	3 625	68,55
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	2,50 %	1,51 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	38 095	26 125	11 970	45,82
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	1 105	75	1 030	N/S
- Autres charges de gestion courante	1 481	4 400	- 2 919	-66,34
+ Transfert de charges d'exploitation	1 270	838	432	51,55
RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	-28 288	-24 324	- 3 964	16,30
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-7,92 %	-6,94 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	528	258	270	104,65
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	1 944	321	1 623	505,61
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-29 704	-24 387	- 5 317	21,80
Résultat courant / chiffre d'affaires	-8,32 %	-6,96 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 563	5 875	- 1 312	-22,33
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		450	- 450	-100
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 803	810	2 993	369,51
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	759	4 615	- 3 856	-83,55
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT NET COMPTABLE	-28 945	-19 773	- 9 172	46,39
Résultat net / chiffre d'affaires	-8,10 %	-5,64 %		

Annexes aux comptes annuels

Complexe Hippique des Pieux**ANNEXE**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 272 182,09 E.

Le résultat net comptable est une perte de 28 944,63 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/10/2024 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Complexe Hippique des Pieux**ANNEXE**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 348 193 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 710			1 710
Immobilisations corporelles	270 252	96 113	20 163	346 202
Immobilisations financières	268	14		282
TOTAL	272 230	96 126	20 163	348 193

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 234 811 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 710			1 710
Immobilisations corporelles	211 365	38 095	16 359	233 101
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	213 074	38 095	16 359	234 811

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Site internet	1 710	1 710	0	3 ans
Materiel	27 664	18 661	9 003	de 2 à 7 ans
Materiel roulant	217 672	139 383	78 289	de 4 à 7 ans
Chevaux poneys	100 866	75 057	25 810	de 3 à 5 ans
TOTAL	347 912	234 811	113 101	

3.2 - Etat des créances = 87 607 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	87 607	87 607	
TOTAL	87 607	87 607	

Complexe Hippique des Pieux**ANNEXE**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 3 528 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	3 528
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	3 528

3.4 - Charges constatées d'avance = 6 926 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 80 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	800,00	80 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	800,00	80 000

4.2 - Etat des dettes = 187 117 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	70 544	20 101	50 443	
Dettes financières diverses	54 693	54 693		
Fournisseurs	23 394	23 394		
Dettes fiscales & sociales	27 564	27 564		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10 922	10 922		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	187 117	136 674	50 443	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 25 490 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	172
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	11 947
Dettes fiscales & sociales	13 371
Autres dettes	
TOTAL	25 490

Complexe Hippique des Pieux**ANNEXE**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 357 179 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	23 711	6,64 %
Prestations de services	329 620	92,28 %
Produits des activités annexes	3 848	1,08 %
TOTAL	357 179	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 3 528 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	3 528
Factures a etablr(4181000000)	3 528
PASSAGER NGUYEN	463
COMMUNAUTE d'AGGLOM DU COTENTI	3 065
TOTAL	3 528

8.2 - Charges constatées d'avance = 6 926 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	6 926
CCAV - CD6135	864
CCAV - Ch. const. d'av - Assur	5 318
MSA CCA au 30.06.2024	744
TOTAL	6 926

8.3 - Charges à payer = 25 490 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	172
Interets courus s/emprunts(1688400000)	172
Emprunts - Int. courus - B16	172
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	11 947
Fournisseurs fact. non parvenu(4081000000)	11 947
Prov Eau Assain de 14.08.23 à	3 600
FNP - Loyer non parvenu TTC	8 347
Dettes fiscales et sociales :	13 371
Dette conges a payer(4282000000)	10 216
H428 - Prov. congés à payer	10 216
Dette ch. sociales sur conges(4382000000)	2 942
H428 - Prov. charges congés à	2 942
Autres charges a payer(4386000000)	146
MSA & CSG à payer	146
Formation continue (4486300000)	67
FC 2023	48
Formation continue	3
TOTAL	25 490

Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)

Page 18
SLO

DÉTAIL DU BILAN

Détail de l'actif immobilisé

	30/06/2024	30/06/2023	Variation
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Recherche et développement			
Concessions, brevets, droits similaires			
SITE INTERNET	1 710	1 710	
AMORT. SITE INTERNET	-1 709	-1 709	
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immo. incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillage	9 003	5 655	3 348
MATERIEL	27 664	24 615	3 049
AMORT. MATERIEL	-18 661	-18 960	299
Autres immobilisations corporelles	104 099	53 232	50 867
MATERIEL ROULANT	217 672	151 920	65 752
CHEVAUX PONEYS	100 866	93 717	7 149
AMORT MAT. ROULANT	-139 383	-122 332	-17 051
AMORT. CHEVAUX PONEYS	-75 057	-70 073	-4 984
Immobilisations en cours			
Avances & acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations mise en équivalence			
Autres Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés	282	268	14
PARTS SOCIALES	282	268	14
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL (I)	113 383	59 155	54 228

Détail de l'actif circulant

	30/06/2024	30/06/2023	Variation
STOCKS			
Matières premières, approvisionnements	1 307	6 932	- 5 625
STOCK MATIERES ET FOURNITURES	1 307	6 932	- 5 625
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES			
CLIENTS ET DIVERS			
Créances Clients et comptes rattachés	51 491	63 897	- 12 406
KAVALOG		178	- 178
KAVALOG Clients dus	47 963	63 719	- 15 756
FACTURES A ETABLIR	3 528		3 528
AUTRES CRÉANCES			
Fournisseurs débiteurs		1 096	- 1 096
Fournisseurs Facture		1 096	- 1 096
Personnel			
Organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices	942	3 768	- 2 826
ETAT. IMPOTS SUR LES BENFICES	942	3 768	- 2 826
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 701	2 034	- 333
TVA SUR IMMOBILISATIONS		428	- 428
TVA Ded 20%	524	673	- 149
TVA Crédit à reporter	396		396
ETAT TVA REGUL ACTIF	781	933	- 152
Autres	26 547	23 891	2 656
FAMILIALE TRIPEY	21 563	21 483	80
FFE COMPET Cpte ENGAGEUR 71791	199	6	193
FFE Club SIF	0	2 117	- 2 117
COMPTE FFE Compet 71790		285	- 285
CPTÉ ENGAGEMENTS	4 785		4 785
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ NON VERSÉ			
TRÉSORERIE ET DIVERS			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de Trésorerie			
Disponibilités	69 885	120 378	- 50 493
CHEQUES ET CB A ENCAISSER	11 140	5 663	5 477
CREDIT AGRICOLE	2 175	16 801	- 14 626
COMPTE SUR LIVRET	13 650	79 055	- 65 405
CAISSE D'EPARGNE	3 316	17 819	- 14 503
CE Compte excédent PRO	37 019		37 019
Caisse	2 585	1 040	1 545
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 926	4 806	2 120
TOTAL (II)	158 799	226 802	- 68 003
CHARGES À RÉPARTIR (II)			
PRIMES DE RBT DES OBLIGATIONS (I)			
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)			
TOTAL ACTIF (0 à V)	272 182	285 957	- 13 775

Détail des capitaux propres

	30/06/2024	30/06/2023	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé :)	80 000	80 000	
CAPITAL	80 000	80 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	8 000	8 000	
RESERVE LEGALE	8 000	8 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	25 547	53 320	- 27 773
AUTRES RESERVES	25 547	53 320	- 27 773
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-28 945	-19 773	- 9 172
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	84 603	121 547	- 36 944
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			

Détail des provisions pour risques et charges

	30/06/2024	30/06/2023	Variation
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			

Détail des dettes

	30/06/2024	30/06/2023	Variation
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts	70 544	18 286	52 258
PRET CA 25000 E	3 690	9 980	- 6 290
PRET CE	61 792		61 792
PRET AGILOR 17000 –	4 890	8 307	- 3 417
INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	172		172
Découverts, concours bancaires			
Divers			
Associés	54 693	52 626	2 067
COMPTE COURANT MARIE PIERRE TR	52 922	50 922	2 000
LE CONTE Claire	1 771	1 705	66
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR CDES	463		463
FOURNISSEURS			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 394	34 225	- 10 831
Fournisseurs Facture	11 446	25 015	- 13 569
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENU	11 947	9 210	2 737
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
Personnel	15 904	24 440	- 8 536
SALAIRES A PAYER	5 688	6 636	- 948
DETTE CONGES A PAYER	10 216	17 804	- 7 588
Organismes sociaux	6 700	10 300	- 3 600
MSA	3 059	4 163	- 1 104
GENERALI VIE (26072707)	553	695	- 142
DETTE CH. SOCIALES SUR CONGES	2 942	4 998	- 2 056
AUTRES CHARGES A PAYER	146	443	- 297
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 894	10 503	- 5 609
TVA à décaisser		3 017	- 3 017
TVA collectée - France 20%	1 822	4 212	- 2 390
TVA collectée - France 10%	409	342	67
TVA collectée - France 5,5%	1 753	1 863	- 110
ETAT TVA REGUL PASSIF	727	1 070	- 343
TVA SUR FACT A ETABLIR	184		184
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	67	25	42
Formation continue	67	25	42
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	10 922	14 003	- 3 081
LICENCE FFE		627	- 627
ASSOCIATION	10 922	13 376	- 2 454
Instruments de trésorerie			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL (IV)	187 579	164 410	23 169
ÉCART DE CONVERSION PASSIF			
TOTAL PASSIF (I à V)	272 182	285 957	- 13 775

Page 24
SLO

Page 25
SLO

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

Détail du compte de résultat

	30/06/2024	30/06/2023	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	23 711	20 459	3 252	15,90
CLUB HOUSE 10%	23 711	20 459	3 252	15,90
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	333 468	329 828	3 640	1,10
COURS EQUITATION	162 656	171 355	- 8 699	-5,08
ADHESIONS CAVALIERS	4 379		4 379	N/S
EQUITATION ADAPTEE	12 583	810	11 773	N/S
SEANCES EN GROUPES	54 455	51 845	2 610	5,03
COACHING	13 105	15 951	- 2 846	-17,84
UTILISATION DES INSTALLATIONS POUR CON	1 820	751	1 069	142,34
ANIMATIONS	2 808	4 354	- 1 546	-35,51
BALLADES	7 895	7 450	445	5,97
STAGES	43 172	48 764	- 5 592	-11,47
PENSIONS	26 360	21 906	4 454	20,33
SOINS	93	58	35	60,34
GAINS CONCOURS	293	90	203	225,56
ENGAGEMENT ORGANISATEUR	3 848	6 495	- 2 647	-40,75
Chiffres d'affaires nets	357 179	350 287	6 892	1,97
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçue	1 276	180	1 096	608,89
AIDES RECUES	1 276	180	1 096	608,89
Reprises sur amort.et prov., transferts de charges	6 270	838	5 432	648,21
TRANSFERT DE CHARGES	1 270	838	432	51,55
AIDES APPRENTISSAGE	5 000		5 000	N/S
Autres produits	1 105	75	1 030	N/S
PRDTS DIVERS	1 105	75	1 030	N/S
Total des produits d'exploitation	365 830	351 380	14 450	4,11
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	7 400	6 610	790	11,95
ACHATS CLUB HOUSE	6 768	6 030	738	12,24
Achats C. House 20%	632	580	52	8,97
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv.	54 644	56 844	- 2 200	-3,87
PRODUITS PHARMACEUTIQUE	3 819	1 843	1 976	107,22
ALIMENTS (AVOINE, ORGE,...)	10 620	10 392	228	2,19
PAILLE, FOIN, ...	40 190	44 580	- 4 390	-9,85
EMBALLAGES	14	28	- 14	-50,00
Variation de stock matières premières et approv.	5 626	-6 932	12 558	181,16
VARIATION STOCK MATIERES FOURN	5 626	-6 932	12 558	181,16
Autres achats et charges externes	125 129	112 837	12 292	10,89
MARECHAL FERRANT	12 542	10 779	1 763	16,36
FRAIS DEBOURAGE ET TRAVAIL CHE		942	- 942	-100
PENSIONS CHEVAUX	333		333	N/S
COACHING	13 580	14 828	- 1 248	-8,42
ACHAT AUTRES PRESTATIONS	1 162		1 162	N/S
ELECTRICITE	6 227	5 637	590	10,47
COMBUSTIBLES CHAUFFAGE	7 231	3 603	3 628	100,69
EAU	4 546	5 179	- 633	-12,22
GAZ OIL	5 622	4 615	1 007	21,82
MAT. PRDTS ENTRETIEN	1 762	2 254	- 492	-21,83
SELLERIE	424	1 276	- 852	-66,77
VETEMENTS PROFESSIONNELS	271	28	243	867,86
FOURNITURES DIVERSES, PETIT EQ	993	1 696	- 703	-41,45

SLO

	30/06/2024	30/06/2023	variation	%
FOURNITURES DE BUREAU	560	1 000	- 440	-44,00
LOYER COMPLEXE HIPPIQUE	16 872	15 842	1 030	6,50
AUTRES LOCATIONS	1 086	672	414	61,61
LOCATION MATERIEL	383	40	343	857,50
LOCAM LOCATION LOGICIEL	1 379	1 307	72	5,51
LOC GRENKE KAVALOG WEB	2 316	2 052	264	12,87
ENTRETIEN INSTALLATIONS	1 320	1 536	- 216	-14,06
ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	7 832	9 073	- 1 241	-13,68
ENTRETIEN MATERIEL	535	414	121	29,23
ASSUR. PRETS	259	259		0,00
MULTIRISQUE	3 717	4 189	- 472	-11,27
ASS ENGIN AGRIC	413	533	- 120	-22,51
ASS TRANSP. UNIC	4 224	3 919	305	7,78
DOCUMENTATION - FORMATION	49	25	24	96,00
HONORAIRES VETERINAIRES	6 453	2 446	4 007	163,82
HONORAIRES COMPTABLE	9 604	8 843	761	8,61
HONORAIRES JURIDIQUE	536	536		0,00
HONORAIRES SOCIAL	1 741	1 222	519	42,47
FRAIS D'ACTES	44	89	- 45	-50,56
PRESTATIONS INTERNET	203	203		0,00
DONS POURBOIRES	364		364	N/S
FRAIS DE DEPLACEMENT	526	353	173	49,01
DEPLACEMENTS CONCOURS	396	35	361	N/S
FRAIS DE RECEPTION	75	93	- 18	-19,35
FRAIS POSTAUX	155	108	47	43,52
TELEPHONE	2 798	2 675	123	4,60
COMMISSIONS CARTES BANCAIRES	1 017	913	104	11,39
FRAIS BANCAIRES	1 602	1 171	431	36,81
FRAIS DOSSIER PRETS	1 866		1 866	N/S
COTISATIONS	1 070	930	140	15,05
LIVRETS, INSCRIPTION HARAS NAT	418	128	290	226,56
ENGAGEMENTS CONCOURS	250	984	- 734	-74,59
SIRAM	375	142	233	164,08
AUTRES SERVICES EXT		269	- 269	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	1 935	1 286	649	50,47
FAFSEA PROVEA AFNCA	505	531	- 26	-4,90
CFE	572	531	41	7,72
TAXES DIVERSES	858	224	634	283,04
Salaires et traitements	134 649	148 336	- 13 687	-9,23
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	91 869	96 365	- 4 496	-4,67
REMUNERATION GERANCE	36 000	36 000		0,00
COTIS OBLIGATOIRES GERANT	14 369	15 174	- 805	-5,31
CONGES PAYES	-7 588	796	- 8 384	N/S
Charges sociales	25 160	26 198	- 1 038	-3,96
COTISATIONS MSA	25 278	24 790	488	1,97
MSA Rappel coti	326		326	N/S
Mutuelle	1 227	1 417	- 190	-13,41
CHARGES SUR CP	-2 057	10	- 2 067	N/S
REDUCTION COTIS SOCIALES		-423	423	-100
Médecine du travail	385	405	- 20	-4,94
Dotations aux amortissements sur immobilisations	38 095	26 125	11 970	45,82
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	38 095	26 125	11 970	45,82
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	1 481	4 400	- 2 919	-66,34
CREANCES PERDUES	1 378	4 201	- 2 823	-67,20
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	103	200	- 97	-48,50
Total des charges d'exploitation	394 118	375 704	18 414	4,90

30/06/2024	30/06/2023	variation	%
------------	------------	-----------	---

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-28 288	-24 324	- 3 964	16,30
--------------------------------	----------------	----------------	----------------	--------------

Détail du compte de résultat (suite)

	30/06/2024	30/06/2023	Variation	%
Quote-parts de résultat s/opér en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés	528	258	270	104,65
PRODUITS FINANCIERS	528	258	270	104,65
Reprises sur provisions et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières				
Total des produits financiers	528	258	270	104,65
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amort. et provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 944	321	1 623	505,61
INTERETS SUR EMPRUNTS	1 941	180	1 761	978,33
Agios	3	142	- 139	-97,89
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total des charges financières	1 944	321	1 623	505,61
RÉSULTAT FINANCIER	-1 416	-63	- 1 353	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-29 704	-24 387	- 5 317	21,80

Détail du compte de résultat (suite)

	30/06/2024	30/06/2023	Variation	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 563	5 875	- 1 312	-22,33
CESSION IMMOB. CORPORELLE	1 417	4 167	- 2 750	-65,99
CESSION MATERIEL	3 146	1 708	1 438	84,19
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	4 563	5 875	- 1 312	-22,33
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		450	- 450	-100
PENALITES. MAJ. RETARD		450	- 450	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 803	810	2 993	369,51
VALEUR NETTE CPTBLE ELTS CEDES	3 803	810	2 993	369,51
Dotations except.aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	3 803	1 260	2 543	201,83
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	759	4 615	- 3 856	-83,55
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
TOTAL DES PRODUITS	370 921	357 513	13 408	3,75
TOTAL DES CHARGES	399 866	377 286	22 580	5,98
RÉSULTAT NET	-28 945	-19 773	- 9 172	46,39



DOCUMENTS FISCAUX

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise		Complexe Hippique des Pieux			Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		33 Route de Barneville 50340 LES PIEUX				
SIRET		4 8 5 0 7 5 9 2 3 0 0 0 1 4				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2
					Exercice N dos le	
					3 1 0 1 6 2 0 2 4	
					Net	
					3	
					113 101	
					282	
					113 383	
					1 307	
					51 491	
					29 190	
					69 885	
					6 926	
					158 799	
					234 811	
					272 182	
					80 000	
					124	
					126 8 000	
					130	
					132 25 547	
					134	
					136 (28 945)	
					137	
					140	
					142 84 603	
					154	
					156 70 544	
					164 463	
					166 23 394	
					172 27 564	
					173 54 693	
					175 10 922	
					174	
					176 187 579	
					180 272 182	
					193	
					(4) 195 50 443	
					(5) 182 96 126	
					184 4 563	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		Complexé Hippique des Pieux		Néant <input type="checkbox"/>				
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le				
						13/01/2024				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	23 711			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
				217		218	333 468			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitations reçues					226	1 276			
	Autres produits					230	7 375			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	365 830			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	7 400			
	Variation de stocks (marchandises) *					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	54 644			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	5 626			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	125 129			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	572	244	1 935		
	Rémunérations du personnel *					250	134 649			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	25 160			
	Dotations aux amortissements *					254	38 095			
	Dotations aux provisions	dont amortissement du fonds de commerces				255				
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		262	1 481			
Total des charges d'exploitation (II)						264	394 118			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(28 288)			
Produits financiers (III)		280	5 28			294	1 944			
Produits exceptionnels (IV)						290	4 563			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300	3 803			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348						
Impôt sur les bénéfices *						306				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(28 945)			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	28 945			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles *					322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991								
	ZPANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septénaires)	993					
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350			
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 décaies)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 décaies A)	643					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décaies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 décaies C)	647					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décaies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 décaies E)	641					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décaies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 décaies G)	649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356		
	Déficits antérieurs reportables *						19 322	dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	372	28 945

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406				
	Autres	410	1 710	412		414		416	1 710	416	1 710			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426				
	Constructions	430		432		434		436		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	24 615	442	8 813	444	5 764	446	27 664	446	27 664			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		456				
	Matériel de transport	460	151 920	462	68 333	464	2 582	466	217 672	466	217 672			
	Autres immobilisations corporelles	470	93 717	472	18 967	474	11 818	476	100 866	476	100 866			
Immobilisations financières		480	268	482	14	484		486	282	486	282			
TOTAL		490	272 230	492	96 126	494	20 163	496	348 193	496	348 193			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial		495		497		498		499		499				
Autres immobilisations incorporelles		500	1 710	502		504		506	1 710	506	1 710			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516				
	Constructions	520		522		524		526		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	18 960	532	3 221	534	3 519	536	18 661	536	18 661			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546				
	Matériel de transport	550	122 332	552	19 632	554	2 582	556	139 383	556	139 383			
	Autres immobilisations corporelles	560	70 073	562	15 242	564	10 259	566	75 057	566	75 057			
TOTAL		570	213 074	572	38 095	574	16 359	576	234 811	576	234 811			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2		3		4		5					
		Materiel	Materiel roulant		Chevaux poneys									
		6	7		8		9		10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
					Court terme *		Long terme							
	①	②	③	④	⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧			
1	5 764	3 519	2 245	3 146	901									
2	2 582	2 582												
3	11 818	10 259	1 559	1 417	(142)									
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	20 163	580	3 803	584	4 563	586	759	581	587	589	589	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583		594		595		
TOTAL					596	759	585		597		599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts-comptables - janvier 2024 : Etat préparatoire.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Complexe Hippique des Pieux		Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
			Diminutions reprises de l'exercice
			Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603
	Autres provisions réglementées *	610	612
Provisions pour risques et charges		620	622
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632
	Sur stocks et en cours	640	642
	Sur clients et comptes rattachés	650	652
	Autres provisions pour dépréciation	660	662
TOTAL		680	682
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL		770	775
		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
		2	
		3	
		4	
		5	
		6	
		7	
		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	
		780	
II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	19 322
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	19 322
Déficits de l'exercice		960	28 945
Total des déficits restant à reporter		970	48 267
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	32 579
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	17 788
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise:Complexe Hippique des Pieux.....		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ..01/07/2023. et clos le:30/06/2024		Données en nombre de mois	
		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	4,00
Dont apprentis		657	1,00
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	357 179
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	759
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	357 938
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	1 105
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	1 276
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	1 270
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	3 651
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	117 296
Variation négative des stocks		145	5 626
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	47 840
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	383
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	1 481
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	172 626
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 188 963
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	188 963
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	357 938
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 7 / 2 0 2 3 160 3 0 / 0 6 / 2 0 2 4
Date de cessation			/ /

SAGE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
 (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le 30062024 SIREN 485075923

Dénomination de l'entreprise Complexe Hippique des Pieux

Adresse (voie) 33 Route de Barneville

Code postal 50340 Ville LES PIEUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	99
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Soc. Civile Dénomination Familiale TRIPEY

N° SIREN (si société établie en France) 897549564 % de détention 99,00 Nb de parts ou actions 99

Adresse : N° 2 Voie Rue des Capucins

Code Postal 50340 Commune LES PIEUX Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2024 - EMI préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
 (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD
2024

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01072023	et clos le	30062024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
Complexe Hippique des Pieux 33 Route de Barneville 50340 LES PIEUX					
SIRET	4	8	5	0	7
Adresse du principal établissement :			Mél : m.pierre.trihey@wanadoo.fr		
Ancienne adresse en cas de changement :					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales , désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Complexe Hippique		
Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
		28		945	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom/Adresse		
			N°		
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom/Adresse		
			N°		
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
Nom					
État de résidence					
N°					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					Sage Revision Expert
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouvez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
FITECO CARENTAN ZI BLACTOT 50500 CARENTAN					
Tél:			Tél:		
CGA/OMGA			Identité du déclarant:		
Viseur conventionné					
(Cocher la case correspondante)			Date : 03102024		
			Lieu : LES PIEUX		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Qualité et nom du signataire		
			Marie-Pierre, Maryse,		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Signature :		
Examen de conformité fiscale (ECF)					
Prestataire :					

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				N° 2065 bis-SD 2024		
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)				
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
1		2	3	4	5	6	7	8
Marie Pierre, Maryse, Denise TRIPEY Gérant non associé 31 Bis route de Barneville 50340 LES PIEUX			2023	36 000				
Claire LE CONTE Village de l'Europe TOURLAVILLE 50110 TOURLAVILLE		1						
Familiale TRIPEY 2 Rue des Capucins 50340 LES PIEUX		99						
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %	à 15 %	à 19 %		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
		MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVL T réalisée au cours de l'exercice						
		MVL T restant à reporter						
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

2024	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
<i>(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)</i>		
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice		
A- Règles de droit commun		
Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report		
A- Suivi des charges financières nettes en report		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Complexe Hippique des Pieux

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

Compte		2051000000 / 2805100000		SITE INTERNET							
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 Site internet	27/04/2016	1 709,50		1 709,50	L 33,33	1 709,50		1 709,50			
Sous-total		1 709,50		1 709,50		1 709,50		1 709,50			

Liste des immobilisations

Compte		2154000000 / 2815400000		MATRIEL							
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0006 Ratelier	07/12/2006	579,31		579,31	L 33,33	579,31		579,31			
0007 Nettoyeur HP	13/02/2007	1 930,00		1 930,00	L 33,33	1 930,00		1 930,00			
0012 Broyeur 180/3 lames	24/06/2008	1 162,21		1 162,21	L 33,33	1 162,21		1 162,21			
0013 Carrible occ	05/10/2008	250,00		250,00	L 33,33	250,00		250,00			
0015 Baby Foot Occ	18/06/2010	1 003,34		1 003,34	L 33,33	1 003,34		1 003,34			
0016 selle de dressage	23/12/2010	750,00		750,00	L 50,00	750,00		750,00			
0023 Ordinateur de bureau Dell + Ecran	19/10/2016	1 022,00		1 022,00	L 33,33	1 022,00		1 022,00			
0024 PC Portable Asus	19/10/2016	948,20		948,20	L 33,33	948,20		948,20			
0025 Selle Hball Arena	19/12/2016	1 020,00		1 020,00	L 20,00	1 020,00		1 020,00			
0029 Selle Cantin	11/01/2018	828,75		828,75	L 20,00	828,75		828,75			
0027 Chargeur Mailleux A110	12/04/2018	6 250,01		6 250,01	L 14,29	4 660,23	892,86	5 553,09			696,92
0028 Barnum 3x6 blanc	17/05/2018	1 520,00		1 520,00	L 20,00	1 520,00		1 520,00			
0031 SE09 175 03A PA205 PA700	26/06/2020	[2 500,00]		[2 500,00]	L 20,00	1 506,94	1,39	[1 508,33]			[991,67]
0032 Ratelier RPE PM sans fond	16/09/2020	638,50		638,50	L 20,00	356,50	127,70	484,20			154,30
0033 Ratelier RPE PM sans fond	16/09/2020	[638,50]		[638,50]	L 20,00	356,50	127,70	[484,20]			[154,30]
0034 My Groom résinée	23/09/2021	949,00		949,00	L 20,00	336,37	189,60	526,17			422,83
0035 SELLE SE09 175	01/09/2022	[2 625,00]		[2 625,00]	L 33,33	729,17	797,22	[1 526,39]			[1 098,61]
0036 Selle SE02175 02C PA700	01/07/2023	3 020,83		3 020,83	L 20,00	604,17	604,17	604,17			2 416,66
0038 BOXE Bois 23.05.2022	01/07/2023	1 500,00		1 500,00	L 14,29	214,29	214,29	214,29			1 285,71
0039 BOXE Bois 23.05.2022	01/07/2023	1 500,00		1 500,00	L 14,29	214,29	214,29	214,29			1 285,71
0037 Selle SE09 175 03A	28/05/2024	2 791,67		2 791,67	L 20,00	51,18	51,18	51,18			2 740,49
(Montants entre [] non totalisés)		27 663,82		27 663,82		18 959,52	3 220,60	18 661,20			9 002,62
Sous-total		27 663,82		27 663,82		18 959,52	3 220,60	18 661,20			9 002,62

Complexe Hippique des Pieux

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

Compte 2182000000 / 2818200000 MATERIEL ROULANT											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0004 Tracteur DH200 jardin	15/07/2006	[2 581,52]		[2 581,52]	L 20,00	2 581,52		[2 581,52]			
0006 Camion IVECO Occ	30/11/2007	55 000,00		55 000,00	L 20,00	55 000,00		55 000,00			
0009 VAN Imatra by St George	13/12/2010	4 710,30		4 710,30	L 20,00	4 710,30		4 710,30			
0012 Renault Master DCI	05/11/2014	27 500,00		27 500,00	L 25,00	27 500,00		27 500,00			
0015 Tracteur Renault 103 S4	12/12/2017	9 500,00		9 500,00	L 20,00	9 500,00		9 500,00			
0016 Manitou A3W71658	09/12/2020	22 000,00		22 000,00	L 14,29	8 049,21	3 142,86	11 192,07			10 807,93
0017 VW AVAROK HIGHLINE EN-051-HZ	20/01/2021	30 628,43		30 628,43	L 20,00	14 990,92	6 125,69	21 116,61			9 511,82
0018 Camion MAN - DV-596-GD	28/09/2023	68 333,33		68 333,33	L 20,00		10 363,89	10 363,89			57 969,44
(Montants entre [] non totalisés)											
Sous-total		217 672,06		217 672,06		122 331,95	19 632,44	139 382,87			78 289,19

Compte 2185000000 / 2818500000 CHEVAUX PONEYS											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0005 Pollux	30/11/2005	450,00		450,00	L 33,33	450,00		450,00			
0007 Nivas	31/12/2005	1 753,16		1 753,16	L 20,00	1 753,16		1 753,16			
0012 Loulette	08/11/2006	[3 317,53]		[3 317,53]	L 20,00	3 317,53		[3 317,53]			
0015 Obébé	16/05/2007	500,00		500,00	L 20,00	500,00		500,00			
0019 Osmose ponnette	22/09/2007	1 200,00		1 200,00	L 20,00	1 200,00		1 200,00			
0020 Prunella	25/10/2007	600,00		600,00	L 20,00	600,00		600,00			
0022 Prune	22/11/2007	1 200,00		1 200,00	L 20,00	1 200,00		1 200,00			
0024 Océane 1/3	06/12/2007	3 000,00		3 000,00	L 20,00	3 000,00		3 000,00			
0031 Quadrille d'herb	28/10/2008	[3 000,00]		[3 000,00]	L 20,00	3 000,00		[3 000,00]			
0036 Fritnam Quakers	10/03/2009	3 000,00		3 000,00	L 20,00	3 000,00		3 000,00			
0039 Ravachol (Roch' cragrou)	22/09/2009	1 000,00		1 000,00	L 33,33	1 000,00		1 000,00			
0043 Mirabelle	24/09/2010	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,00			
0045 The hapening (Isnogood)	16/10/2010	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,00			
0048 Oscar	30/06/2011	500,00		500,00	L 33,33	500,00		500,00			
0055 NIKITA des Cormiers	01/07/2011	3 000,00		3 000,00	L 20,00	3 000,00		3 000,00			
0056 Volcan	31/07/2012	450,00		450,00	L 33,33	450,00		450,00			
0057 YOP (MILKA)	22/03/2013	230,00		230,00	L 25,00	230,00		230,00			
0058 Alouette	15/05/2013	400,00		400,00	L 33,33	400,00		400,00			
0059 Bidule (Naissance 2011)	30/06/2013	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,00			
0060 Brenda (Naissance 2011)	30/06/2013	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,00			
0061 Linove	19/07/2013	450,00		450,00	L 20,00	450,00		450,00			
0062 Choubaka (Naissance 2012)	30/06/2014	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,00			
0063 JAVA	27/10/2014	150,00		150,00	L 33,33	150,00		150,00			
0066 QUEBEC DE GRISOLLES	15/05/2016	3 600,00		3 600,00	L 20,00	3 600,00		3 600,00			
0070 Quelidame	28/06/2017	3 000,00		3 000,00	L 20,00	3 000,00		3 000,00			
0079 QUILT	28/10/2017	2 500,00		2 500,00	L 20,00	2 500,00		2 500,00			
0071 Caramel	01/11/2017	500,00		500,00	L 20,00	500,00		500,00			
0074 PRALINE	08/03/2018	650,00		650,00	L 20,00	650,00		650,00			

Complexe Hippique des Pieux

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

Compte		CHEVAUX PONEYS									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo. M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette	
0075 Carabistouille	01/05/2018	600,00		600,00 L 33,33	600,00		600,00				
0076 EHO	01/05/2018	245,00		245,00 L 33,33	245,00		245,00				
0077 FLIP FLOP	01/05/2018	245,00		245,00 L 33,33	245,00		245,00				
0078 Gribouille	01/05/2018	243,33		243,33 L							
0080 ATILA	15/01/2019	3 333,33		3 333,33 L 20,00	2 974,09	359,24	3 333,33				
0081 GOSSE DE GOVACHE	30/06/2019	1 900,00		1 900,00 L 20,00	1 521,06	378,94	1 900,00				
0083 LIVINSTONE	30/06/2019	2 000,00		2 000,00 L 33,33	2 000,00		2 000,00				
0084 BEABA DU LOUVRAY	26/09/2019	1 300,00		1 300,00 L 33,33	1 300,00		1 300,00				
0085 MAUMIEN	27/09/2019	[2 000,00]		[2 000,00] L 33,33	2 000,00		[2 000,00]				
0086 COQUETTE	08/10/2019	1 700,00		1 700,00 L 33,33	1 700,00		1 700,00				
0088 GRIMM	02/10/2020	300,00		300,00 L 33,33	274,72	25,28	300,00				
0089 ALIZEE DU MANOIR	05/10/2020	2 000,00		2 000,00 L 33,33	1 825,93	174,07	2 000,00				
0093 HEROI	05/10/2020	3 500,00		3 500,00 L 33,33	3 195,38	304,62	3 500,00				
0090 ETOILE MAISON	07/10/2020	1 750,00		1 750,00 L 33,33	1 594,44	155,56	1 750,00				
0098 FRIPOUNETTE	16/10/2021	3 500,00		3 500,00 L 33,33	1 993,06	1 166,67	3 159,73			340,27	
0099 GAMINE	16/10/2021	3 500,00		3 500,00 L 33,33	1 993,06	1 166,67	3 159,73			340,27	
0097 FRIMOUSSE	01/02/2022	400,00		400,00 L 33,33	188,89		322,22			77,78	
0095 GASKO	12/02/2022	5 000,00		5 000,00 L 33,33	2 310,19	1 666,67	3 976,86			1 023,14	
0096 HOLY DE JALYSKA	24/05/2022	1 500,00		1 500,00 L 33,33	551,39	500,00	1 051,39			448,61	
0100 VANESSA	19/09/2022	3 700,00		3 700,00 L 33,33	966,11	1 233,33	2 199,44			1 500,56	
0102 AMAMDA	02/11/2022	3 500,00		3 500,00 L 33,33	774,54	1 166,67	1 941,21			1 558,79	
0103 Jument FN	02/11/2022	5 500,00		5 500,00 L 33,33	1 217,13	1 833,33	3 050,46			2 449,54	
0104 ZORRO	02/11/2022	[3 500,00]		[3 500,00] L 33,33	774,54	1 166,67	[1 941,21]			[1 558,79]	
0105 poney Be Caux	08/12/2022	1 500,00		1 500,00 L 33,33	281,94	500,00	781,94			718,06	
0107 DANONE	24/04/2023	516,67		516,67 L 33,33	32,05	172,22	204,27			312,40	
0108 DUNLOP	24/04/2023	516,67		516,67 L 33,33	32,05	172,22	204,27			312,40	
0109 CHARLO	24/04/2023	516,66		516,66 L 33,33	32,05	172,22	204,27			312,39	
0110 L'AMIRAL	04/10/2023	3 000,00		3 000,00 L 33,33		741,67	741,67			2 258,33	
0111 JOLIE	09/11/2023	2 100,00		2 100,00 L 33,33	451,11	451,11	451,11			1 648,89	
0112 JOVIALE	09/01/2024	950,00		950,00 L 33,33	151,30	151,30	151,30			798,70	
0113 GYALCO	15/02/2024	3 750,00		3 750,00 L 33,33	472,22	472,22	472,22			3 277,78	
0114 EMIR DU ROC	15/02/2024	4 166,67		4 166,67 L 33,33	524,69	524,69	524,69			3 641,98	
0115 REVILLO	23/03/2024	5 000,00		5 000,00 L 33,33	453,70	453,70	453,70			4 546,30	
(Montants entre [] non totalisés)											
Sous-total		100 866,49		100 866,49	70 073,31	15 242,40	75 056,97			25 566,12	

Complexe Hippique des Pieux

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Présenté en Euros

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

PARTS SOCIALES												
Compte	2720000000 /	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001	Parts Sociales CA	11/01/2006	151,47			N.A.0,00						151,47
0002	capit int part soc	23/05/2007	4,59			N.A.0,00						4,59
0003	souscrip parts sociales CA	05/12/2007	15,30			N.A.0,00						15,30
0004	capit int parts soc CA	22/05/2008	6,12			N.A.0,00						6,12
0005	SOUSCRIPTION T INT PART SOC 70	06/05/2009	7,65			N.A.0,00						7,65
0006	CAPIT INT PART SOC 70415188600	22/04/2010	6,12			N.A.0,00						6,12
0007	CAPIT INT PART SOC CA	21/04/2011	6,12			N.A.0,00						6,12
0008	CAPIT INT PART SOC 70415188600	20/04/2012	6,12			N.A.0,00						6,12
0009	CAPIT INT PART SOC 70415188600	18/04/2013	4,59			N.A.0,00						4,59
0010	PS LES PIEUX	06/05/2015	3,06			N.A.0,00						3,06
0011	PS LES PIEUX	19/05/2016	4,59			N.A.0,00						4,59
0012	PS LES PIEUX	08/06/2017	6,12			N.A.0,00						6,12
0013	PS LES PIEUX	07/06/2018	6,12			N.A.0,00						6,12
0014	PS LES PIEUX	23/05/2019	7,65			N.A.0,00						7,65
0015	PS LES PIEUX	29/05/2020	7,65			N.A.0,00						7,65
0016	PS LES PIEUX	03/06/2021	7,65			N.A.0,00						7,65
0017	PS LES PIEUX	03/06/2022	7,65			N.A.0,00						7,65
0018	PS LES PIEUX	02/06/2023	9,18			N.A.0,00						9,18
0019	PS LES PIEUX	06/06/2024	13,77			N.A.0,00						13,77
	Sous-total		281,52									281,52

Total général	348 193,39	347 911,87	213 074,28	38 095,44	234 810,54	113 139,52
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 050-200067205-20241217-DEL2024_209-DE



Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions : Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 613 930 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

COMPLEXE HIPPIQUE DES PIEUX SARL
Madame TRIPEY Marie-Pierre
33 Route de Barneville
50340 LES PIEUX

Carentan le 21.11.2024

COMMENTAIRES COMPTES ANNUELS 30.06.2024

Aspect Exploitation :

Le Chiffre d'affaires de l'exercice ressort à 357 178 € contre 350 287 € sur l'exercice précédent. Soit une augmentation de 2 %,

Le niveau de Marge brute est passé de 76.28 % du CA en N-1 à 73.64 % sur N,

Les frais généraux ont augmenté de 13.01 % passant de 86 288 € à 97 512 €, cette augmentation provient de l'augmentation des coûts (Electricité, Loyers, Frais d'entretiens, Assurances, ..)

A ce niveau d'analyse, compte tenu de l'augmentation du CA et de l'augmentation des frais, la Valeur Ajoutée subit une diminution de 16 547 €,

La masse de salaires et charges est de 154 809 €, contre 174 534 € en N-1, ce montant est en baisse de 16 % par rapport à l'exercice précédent,

Après une dotation aux amortissements de 38 095 €, un résultat exceptionnel de 759 € résultant de la vente d'un cheval et matériel, la SARL ressort un déficit de - 28 945 €, le résultat était de -19 773 € sur l'exercice précédent

La Capacité d'Autofinancement de l'exercice reste positive à 8 392 €,

CONSEIL & EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT & COMMISSARIAT AUX COMPTES, ACCOMPAGNEMENT ENTREPRENEURIAL

N° SIRET 492 718 341 000 18 — CODE APE : 6920 Z — SARL AU CAPITAL DE 153600 € — R.C.S. CHERBOURG
Zone Industrielle de Blactot, 50500 Carentan — T 02 33 71 64 70 — F 02 33 71 64 89 — contact@experts-emc2.fr
Zone Artisanale des Monts Panneaux, 14650 Carpiquet — T 02 14 25 00 05
15 rue du Général de Gaulle, 50480 Sainte Mère l'Eglise — T 02 33 71 64 70

www.experts-emc2.fr

EMCC FRANCE
L'association Européenne de Coaching

GRUPE EXCEL
Association d'Experts-Comptables Indépendants

ADPCS
Alliance Dynamique Pour un Changement Souhaité

Aspect finances :

Analyse des flux de banque de l'exercice 2023-2024

	Banque 2023 - 2024 (en k€)	
Position début exercice	120	
CAF	8	16 Remboursements Emprunts
		96 Acquisitions
Ventes immob	5	8 Dividendes
Apports en C/C	2	
Nouvel Emprunt	68	
	83	120
Position théorique de fin	83	
Position comptable de fin	69	
Ecart BFR	14	

La trésorerie est positive de 69 k€ à la clôture de l'exercice,

La baisse de trésorerie provient :

1. D'une part d'autofinancement de l'acquisition de chevaux et du matériel de 23 k€.
2. D'une insuffisance de CAF à hauteur de 16k€ pour financer le remboursement de l'emprunt et le dividende.

La capacité d'autofinancement du résultat de l'exercice 2024-2025 doit s'améliorer de 20k€ pour ne pas dégrader d'avantage la trésorerie.

Ce qui représente une augmentation du CA de l'ordre de 10% aux conditions d'exploitation actuelles.

Il faudra veiller dans cette hypothèse a ne pas autofinancer de nouveaux investissements.

Paul Maurer EC

Numeriquement signé par Paul Maurer EC
Expert-Comptable
DN : cn=Paul Maurer EC, o=Paul Maurer
EC, ou=FR, email=FR France
Commissaire aux comptes
Membre titulaire du conseil ESC Reims
Pays : Paul Maurer EC
Emplacement :
Date : 2024-11-21 17:55+01:00

CONSEIL & EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT & COMMISSARIAT AUX COMPTES, ACCOMPAGNEMENT ENTREPRENEURIAL

N° SIRET 492 718 341 000 18 — CODE APE : 6920 Z — SARL AU CAPITAL DE 153600 € — R.C.S. CHERBOURG
Zone Industrielle de Blactot, 50500 Carentan — T 02 33 71 64 70 — F 02 33 71 64 89 — contact@experts-emc2.fr
Zone Artisanale des Monts Panneaux, 14650 Carpiquet — T 02 14 25 00 05
15 rue du Général de Gaulle, 50480 Sainte Mère l'Eglise — T 02 33 71 64 70

www.experts-emc2.fr**EMCC FRANCE**
L'association Européenne de Coaching**GRUPE EXCEL**
Association d'Experts-Comptables Indépendants**ADPCS**
Alliance Dynamique Pour un Changement Souhaité